

Conclusions 2018 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

Comores

En 2018, les Comores ont réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Pour la deuxième année de suite, le gouvernement a effectué des inspections du travail, ajoutant en 2018 des inspections de routine et inopinées. En vertu de la politique nationale de protection de l'enfance, le gouvernement a également mis en place deux séances d'écoute pilotes pour les enfants victimes de violences et les a utilisées pour recueillir des données afin d'améliorer la protection de l'enfance. Par ailleurs, la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés et la Délégation générale ont organisé des formations pour la police, la gendarmerie et l'armée sur les droits des enfants. Toutefois, aux Comores, des mineurs sont impliqués dans les pires formes de travail des enfants, notamment dans l'agriculture. Des enfants font également des travaux dangereux dans le cadre du service domestique. L'écart entre l'âge minimum d'admission à l'emploi et l'âge de fin de la scolarité obligatoire rend les mineurs de 13 à 15 ans vulnérables au travail des enfants. En outre, les programmes sociaux de lutte contre le travail des enfants sont insuffisants pour s'attaquer correctement à ce problème dans son ensemble.

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants aux Comores sont proposées :

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Ratifier le Protocole de Palerme sur la traite des personnes.	2014 – 2018
	Veiller à ce que les dispositions législatives concernant les travaux légers spécifient le nombre d'heures par semaine pendant lesquelles des travaux légers peuvent être effectués et précisent les conditions dans lesquelles ils peuvent être entrepris, conformément aux normes internationales sur le travail des enfants.	2012 – 2018
	Veiller à ce que les dispositions et les mesures de protection légales concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi s'appliquent aux enfants qui font du travail non rémunéré ou sans contrat.	2015 – 2018
	Relever l'âge de fin de la scolarité obligatoire à 15 ans pour qu'il coïncide avec l'âge minimum d'admission à l'emploi.	2009 – 2018

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Application	Renforcer l'Inspection du travail en effectuant des inspections ciblées plutôt qu'en se fondant uniquement sur les plaintes reçues.	2017 – 2018
	Accroître le nombre des inspecteurs du travail pour qu'il corresponde aux avis techniques de l'OIT.	2018
	Augmenter le nombre d'inspections du travail et en effectuer pour faire respecter la législation concernant le travail des enfants.	2018
	Publier des informations sur le budget de l'Inspection du travail et augmenter les ressources, la formation, les moyens de transport et le matériel disponibles, et le nombre d'inspecteurs du travail chargés de faire respecter la législation sur le travail des enfants pour assurer une couverture adéquate de toute la main-d'œuvre.	2009 – 2018
	Publier des informations sur le nombre d'enquêtes judiciaires, d'infractions constatées, de poursuites lancées et de condamnations ayant trait aux pires formes de travail des enfants.	2009 – 2018
	Augmenter les ressources, la formation, les moyens de transport et le matériel disponibles, et le nombre d'enquêteurs judiciaires chargés de faire respecter la législation sur le travail des enfants.	2009 – 2018
	Veiller à la disponibilité de fonds suffisants et à l'absence de restrictions pour enquêter sur des infractions ayant trait aux pires formes de travail des enfants et affecter un budget permettant d'effectuer des enquêtes.	2018
	Mener des enquêtes judiciaires pour faire respecter la législation concernant le travail des enfants.	2009 – 2018
	Veiller à ce que le Comité national contre le travail des enfants et le Groupe de surveillance pour la lutte contre la traite des personnes soient actifs et reçoivent le financement nécessaire pour remplir leur mission.	2014 – 2018
Politiques gouvernementales	Approuver le projet de plan d'action national de lutte contre le travail des enfants.	2016 – 2018
Programmes	Renforcer les initiatives visant à supprimer les obstacles et à	2014 –

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
sociaux	permettre à tous les enfants, y compris aux filles, de recevoir une éducation en développant les infrastructures scolaires et en augmentant le nombre d'enseignants.	2018
	Mettre en œuvre et développer les programmes existants pour s'attaquer au problème du travail des enfants dans son ensemble, en particulier dans l'agriculture et le travail domestique et sous la tutelle d'enseignants religieux.	2009 – 2018
	Mettre en œuvre des programmes visant à aider les enfants en situation d'exploitation par des enseignants religieux et à remettre à leurs familles les mineurs non accompagnés.	2016 – 2018